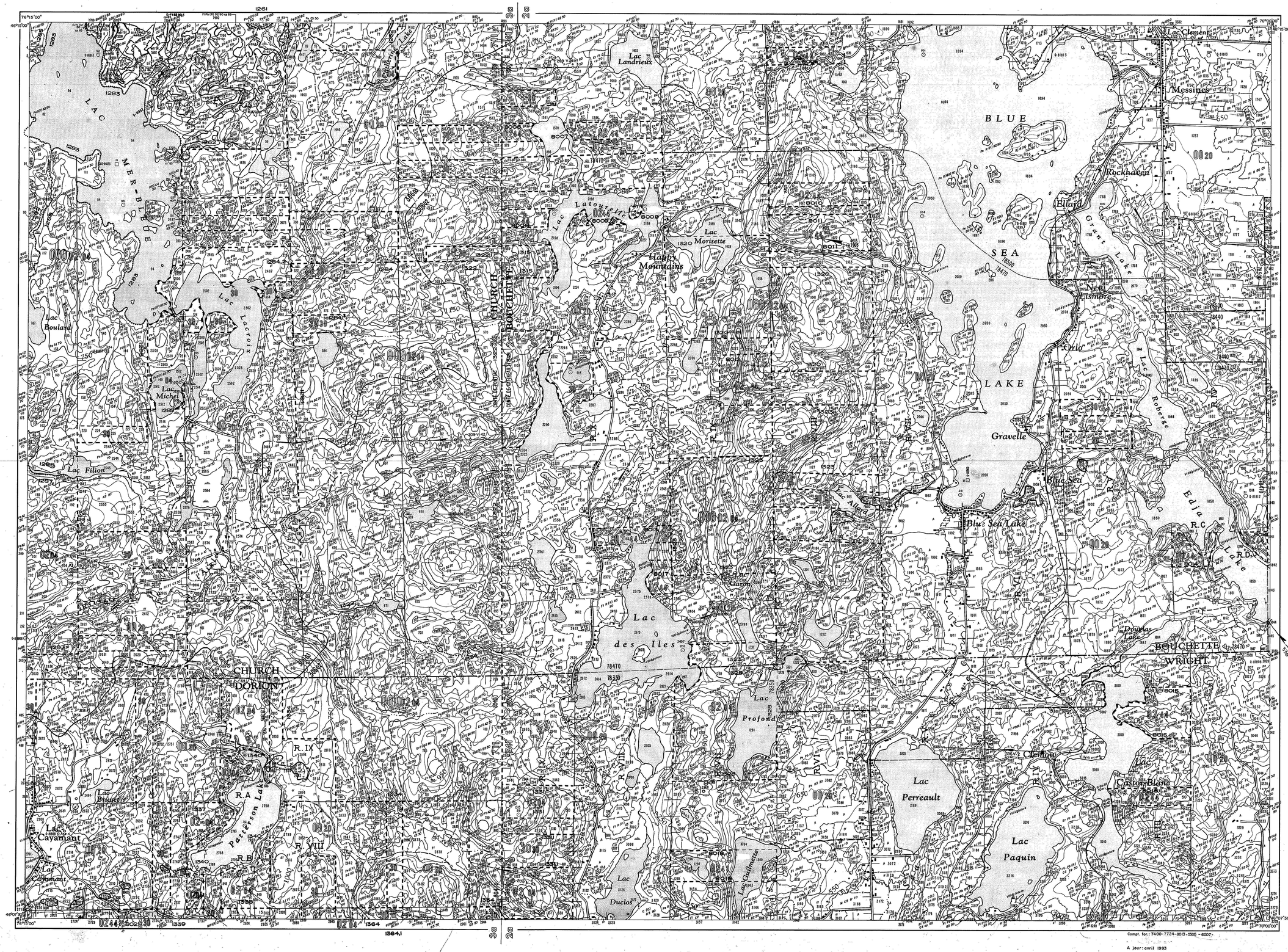

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètre

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux (aucune essence compagne prédominante)
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — (plantation)
Pessière (épinette noire et/ou pin mûrs occupant plus de 75% de la portion résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation de pin sylvestre)
Sapinière (le sapin et/ou pin blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin
Pinède à pin blanc (le pin blanc occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — (plantation)
Pinède à pin rouge (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin gris
— — (plantation)
Pinède à pin gris (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pin sylvestre)
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pin sylvestre)
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze brun)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillu d'essences tolérantes
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec sapin
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin rouge
Peupleraie avec sapin
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec mélèze
Érablière à bouleau jaune
Érablière sucrière
— — à pin blanc
— — à pin rouge
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus d'essences tolérantes
— — — sur station humide
Bouleau à bouleaux blancs
Bouleau à bouleaux jaunes
Peuplier faux-tremble
Érablière rouge
— — à bouleaux blancs
— — à bouleaux jaunes
— — à hêtre
— — à feuillus d'essences tolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de chêne rouge
— — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Éclaircie légère
Éclaircie lourde
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Verglas
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES (10 ans)	TIGES DE:
10	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
30-30 (ans)	30-70 (ans)
30-50	30-90
50-50	30-120
50-90	50-90
90-90	50-120
	90-120
	90-70

FORÊT RÉGULIÈRE
Jeune peuplement: Prépondérance de feuillus, inférieurs, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Vieux peuplement: Prépondérance de feuillus, inférieurs, majorité des tiges supérieures à 90 ans. Autres peuplements: majorité des tiges est plus de 90 ans.

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0-30%	aucun
Moyenne	31-60%	°
Forte	61-90%	°°
Très forte	91-120%	°°°

Superficie entourée de pentes > 61%
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - SÉ (INVENTAIRE FORESTIER) LUCIEN PAQUIN
SIGNATURE: [signature]
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - ROGIER & ASS. (FOR. PRIVÉE)
SIGNATURE: [signature]

COMPOSANTES-TERRITORIALES

Région administrative: 7
Unité d'aménagement: 73-1
Unité de sondage:
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000*
Concessionnaire ou autres: 02*
Bassin hydrographique: 306*
Bassin primaire: 02*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 711*
Municipalité: 80430*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1338*
Région écologique: 3a*

M.E.C. 730 LA VALLÉE DE LA GATINEAU

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1981
Année de publication: 1982-1983
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/4/82
Déclinaison magnétique: 14° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 02 C3 50 90 C
S: sélection
02: classe de densité
C3: classe d'âge
50: hauteur dominante
90: pente
C: classe de pente

R 12 H 18 P L
R: classe de pente
12: classe d'âge
H: groupe de l'origine
18: hauteur
P: classe de densité
L: type de couvert

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-K-7 S.E. / S.O.	31-K-8 S.E. / S.O.	31-J-5 S.E. / S.O.
31-K-2 N.E. / S.E. / S.O.	31-K-1 N.E. / S.E. / S.O.	31-J-4 N.E. / S.E. / S.O.
31-F-15 N.E. / N.O.	31-F-16 N.E. / N.O.	31-G-13 N.E. / N.O.

31 K/1 N.E.

UG 73

2 51